



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Entente de bassin entre l'Association des riverains du lac Jolicoeur et le COBARIC

Sainte-Marie, le 6 novembre 2012 – Mme Lise Racette, présidente de l'Association des riverains du lac Jolicoeur, et M. Russell Gilbert, président du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), ont signé une entente de bassin dont l'objectif est de ralentir l'eutrophisation du lac Jolicoeur.

L'entente de bassin est en fait un accord volontaire où un groupe, un organisme, une entreprise ou un individu s'engage à participer à la mise en œuvre d'une action issue du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière.

Le projet a commencé au printemps 2011 par la mise à jour du portrait du lac Jolicoeur et de son bassin versant. Un diagnostic de l'état de santé du lac doit être complété cet automne. Un plan d'intervention suivra au printemps 2013.

Ce projet, d'une valeur de 24 000\$, est rendu possible grâce à la municipalité d'Adstock, la Caisse populaire Desjardins de Thetford Mines et le Pacte rural. La réalisation a pour sa part été confiée au Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la Saint-François (RAPPEL).

L'eutrophisation est un phénomène naturel de vieillissement des lacs. Elle est causée par une augmentation de l'apport en nutriments dans l'eau, ce qui stimule la croissance des végétaux et des plantes aquatiques.

Au cours des dernières années, il a été remarqué que le lac Jolicoeur s'envase, que la transparence de l'eau diminue drastiquement à certains moments de l'année et que la prolifération des algues et des plantes s'accroît, ce qui cause des limitations d'usage, notamment pour la baignade, la pêche et la canotage.

La mission de l'Association des riverains du lac Jolicoeur consiste à veiller à la qualité de vie des riverains. Cela implique, en priorité, l'amélioration de la qualité de l'eau du lac et de ses tributaires, afin d'en assurer une plus grande jouissance (baignade, pêche, canotage, etc.) à ses riverains.

Le COBARIC a pour sa part comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la

rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

-30-

Source : Jean-François Verrette
Responsable des communications
Téléphone : (418) 389-0476
Télécopieur : (418) 387-7060
Courriel : communications@cobaric.qc.ca

Pour information : Annie Ouellet
Directrice générale
Téléphone : (418) 389-0476
Télécopieur : (418) 387-7060
Courriel : direction@cobaric.qc.ca